

LES MARCHANDS FASSIS (1)

A. — L'EPANOUISSEMENT D'UNE CIVILISATION URBAINE

I. — LE RÔLE ÉCONOMIQUE DE FÈS.

Vocation économique. — La médina de Fès doit son développement à sa position géographique privilégiée. Elle est en effet établie à un carrefour de routes impériales et de pistes séculaires menant vers les plaines côtières marocaines, Tanger, l'Algérie, le Tafilalet, le Sénégal. Ainsi peut s'expliquer la naissance de la ville fondée par Moulay Idriss au début du IX^{me} siècle de l'ère chrétienne, dans une région fertile, peuplée de tribus déjà numériquement importantes, et dans un site éminemment propice à la vie urbaine.

La cité semble s'être développée rapidement, d'abord en deux quartiers distincts bâtis de part et d'autre de l'Oued Fès, l'Adoua el Karaouine sur la rive gauche, peuplé primitivement par les arabes des tribus, l'Adoua el Andalous, sur la rive droite, où habitent les berbères et les chefs arabes. Mais les dénominations mêmes de ces quartiers indiquent la présence d'éléments étrangers aux arabes et aux berbères des tribus. Le premier voit s'installer trois cents familles de lettrés, de commerçants et d'artisans, originaires de Kairouan ; le second attire huit cents familles de guerriers et de cultivateurs venus d'Andalousie. Ces émigrants constituent la première population policée et sédentaire de la ville, ils sont les premiers des marchands fassis.

Vers l'an 1000, Fès est déjà un centre d'islamisation et de civilisation. Elle a sa grande mosquée Karaouine, elle possède également sa Kissaria, quartier marchand où affluent les acheteurs bedouins. Fès continue à se développer pendant les siècles qui suivent : les adoua sont réunis en une seule ville à la fin du XI^{me} siècle, sous la dynastie almoravide ; le système d'adduction d'eau est dès lors ce qu'il restera jusqu'à nos jours. En l'an 1200, à l'époque almohade, la médina est à peu près telle que nous la connaissons actuellement, une grande ville où s'est imposée progressivement l'influence andalouse, où la richesse et le raffinement vont déjà de pair.

Les Mérinides fonderont Fès Jdid, ville administrative et militaire, qui, dans son enceinte crénelée, se juxtapose à la vieille médina. Ils rassembleront également les juifs de Fès dans un mellah rejeté en dehors des murs. Cette dynastie marque l'apogée de la métropole du

Maghreb, métropole qui semble prendre en Afrique la succession des cités musulmanes d'Andalousie, abandonnées les unes après les autres à la reconquête chrétienne.

En 1550, à la fin des dynasties berbères, Fès compte 125.000 âmes « population citadine civilisée, mais fanatique, pleine de morgue et hostile à tous les étrangers, même musulmans » (2).

Les dynasties chérifiennes, dont les Sultans renoncent généralement à habiter Fès, apporteront peu de changement à l'aspect de la ville qui, fière de sa richesse et consciente de sa suprématie religieuse et intellectuelle, ne manifeste qu'un loyalisme intermittent.

Il faut retenir de cet historique trop rapide que, d'une part, Fès, par sa position, a été à même de concentrer une bonne partie de l'activité commerciale d'un Maroc dont elle est la capitale religieuse et intellectuelle, que, d'autre part, le grand nombre de ses habitants, leur niveau de vie élevé, la formation d'une bourgeoisie raffinée, en ont fait le centre de production et de consommation le plus actif du Maroc.

Activités de base. — La prospérité de ce centre est fondée sur deux assises, le négoce et l'artisanat, assises particulièrement anciennes, puisque ni l'activité commerciale, ni l'activité artisanale ne paraissent s'être foncièrement modifiées depuis l'arrivée au pouvoir de la dynastie alaouite. Certes, les conditions extérieures ont changé, mais, avant le XX^{me} siècle, rien n'est intervenu qui ait transformé fondamentalement les éléments d'un mécanisme économique au demeurant fort simple.

A la base, un triple courant commercial amène à Fès les importations de l'étranger, importations destinées aux commerçants en gros, les denrées provenant du « bled » avoisinant

(1) N.D.L.R. — Nous devons à l'obligeance de M. Bourdeau de Fontenay, directeur de l'école nationale d'administration et à l'amabilité de son auteur d'avoir pu publier cette étude, extraite du mémoire de stage présenté en février 1948 par M. Gabriel Pallez, adjoint à l'inspection générale des finances (promotion « Nations-Unis », section économique).

Qu'il nous soit permis de les en remercier et d'adresser également nos remerciements à la direction de l'intérieur qui a bien voulu accepter de nous communiquer ce document.

Signalons, d'autre part, parmi les nombreuses études déjà publiées sur Fès, son histoire et son activité économique, l'ouvrage récent de M. Letourneau : « Fès avant le Protectorat — étude économique et sociale d'une ville de l'occident musulman » (publications de l'institut des hautes études marocaines, tome XIV, 1950) ; et celui, publié avant la guerre par l'un des rédacteurs en chef de ce bulletin, M. G. Lucas : « Fès dans le Maroc moderne » — Paris Sirey, 1937.

Cf. aussi, de ce dernier auteur : « l'activité commerciale et industrielle de Fès » dans *bulletin économique du Maroc*, avril 1936 et les articles qu'il publia dans ce même bulletin, seul ou en collaboration avec M. Bahntni (numéros d'octobre 1934, janvier, avril, octobre 1935, janvier, avril, juillet 1938, janvier 1939, etc...).

(2) Léon l'Africain.

et nécessaires pour l'alimentation de la ville, en fait sortir, dans toutes les directions, les articles de détail et les produits de l'artisanat.

Il ne peut être question ici de retracer l'évolution historique de cette activité économique : les données manqueraient. Contentons-nous d'en préciser les aspects essentiels, observés au XX^{me} siècle, mais hérités d'une tradition séculaire.

Le Maroc, entré récemment dans la voie de l'industrialisation, continue à importer la majeure partie des matières premières et des produits fabriqués qui lui sont nécessaires, sans compter certaines denrées alimentaires.

Les fils et tissus de laine pour les jellabas des citadins et les burnous des ruraux, de coton pour les vêtements des fellahs et du peuple des villes, de soie pour les voiles féminins et l'ameublement, le thé et le sucre, indispensables pour la vie sociale, les métaux destinés aux métiers artisanaux, occupent les premières places sur la liste des produits importés.

L'importation des tissus doit être considérée comme l'élément essentiel du commerce fassi : en 1938, elle était estimée à 60 % des importations globales de Fès, en valeur (3). La Kissaria, quadrillage de ruelles, occupées exclusivement par les échoppes des marchands de tissus, sert véritablement de bourse à la médina de Fès qui n'est point encore parvenue au stade de la bourse des valeurs. Les prix des tissus sont des « prix-pilotes » sur lesquels se règlent les prix des autres produits et des services. Leur évolution très rapide, révèle une sensibilité extrême aux fluctuations de la demande et de l'offre ; variations du revenu susceptible d'être affecté par les marocains des villes et des campagnes à l'achat de tissus, pour la demande ; prix et qualités à l'importation, technique des règlements, sécurité des transports, situation politique internationale, prévisions et rumeurs concernant ces différents facteurs, pour l'offre. Ainsi une sécheresse persistante se traduit sur ce marché par une baisse des prix, répercussion psychologique de la réduction attendue du pouvoir d'achat détenu par les fellahs marocains. Ainsi les années 1940, 1942 ont vu les prix des tissus baisser lors des avances successives des forces britanniques en Cyrénaïque et en Tripolitaine, remonter lors des retraites ultérieures.

Cette rapidité d'adaptation témoigne du génie commercial aussi bien que des tendances spéculatives de toute la population fassie ; elle s'explique surtout par l'action d'une classe restreinte, celle des négociants importateurs : dans les fondouks retirés en quelque impasse proche de la Kissaria, ils détiennent les stocks qui

pèseront éventuellement sur les prix et contrôlaient, jusqu'à ces dernières années, la majeure partie des textiles importés au Maroc. Héritiers d'affaires presque toujours anciennes, ils maintiennent un réseau serré de relations commerciales avec les autres centres marocains et avec les pays producteurs.

La Grande-Bretagne, la France, l'Italie ont été, depuis le XIX^{me} siècle, les fournisseurs traditionnels : la Grande-Bretagne affirmait sa suprématie dans le domaine des cotonnades, partageait le marché des tissus de laine avec la France, tandis que cette dernière et l'Italie étaient à la tête des vendeurs de filés et de tissus de soie. L'égalité de traitement des puissances étrangères, égalité imposée par l'acte d'Algésiras et évidemment favorable à ces importations, a permis au Japon d'intervenir au moment de la crise économique de 1930, et, grâce à des prix très bas, de supplanter la Grande-Bretagne sur le marché des cotonnades, de concurrencer dangereusement la France et l'Italie sur celui de la soie. La France fut en mesure de réaliser quelques progrès sur le marché des textiles après sa dévaluation de 1936, tandis que des fournisseurs moins importants, tels la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, s'efforçaient d'accroître leur part dans les achats effectués par les importateurs fassis.

Jusqu'en 1938, une dizaine de grossistes importaient directement les thés de Chine. Comme pour les tissus, la concurrence des thés japonais, moins chers, se fit sentir après 1930, mais sans que ces thés puissent représenter plus du quart de l'importation globale. Les fluctuations des cours, le conflit d'Extrême-Orient, l'obligation légale de constituer un stock de sécurité amenèrent la plupart des demi-grossistes à s'approvisionner à Casablanca, au détriment des importateurs fassis qui, en 1938, n'étaient plus que deux ou trois.

Une évolution analogue doit être signalée en ce qui concerne le sucre. Les importateurs directs se trouvent désormais à Casablanca, Fès conservant encore une grande activité de redistribution.

Les besoins de l'artisanat fassi justifient des importations de cuivre et de laiton, et aussi de métaux précieux. Les premiers étaient fournis surtout par la Belgique jusqu'en 1936, date à partir de laquelle les dévaluations de sa monnaie permirent à la France de reprendre la première place.

L'industrie artisanale vit sur une technique et une organisation fort ancienne, capable de satisfaire les besoins marocains dans la mesure où ceux-ci s'expliquent par un genre de vie traditionnel. Fès comptait neuf mille artisans en 1925. Les corporations les plus vigoureuses étaient et sont encore celles des cordonniers et des tanneurs, des soyeux et des tisserands, des meuniers et des minotiers. Mais les exportations massives de fabrications artisanales ne repré-

(3) Importations de Fès en 1938 (en valeur) :

Tissus	70 millions de francs
Sucre	30 »
Thé	18 »
Savon-bougies	3 »
Divers	5 »

sentent plus qu'un souvenir. Fès a perdu les marchés d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, qu'elle approvisionnait en babouches. L'A.O.F. demeure, par contre, un débouché appréciable pour ces fabrications. De plus en plus, l'artisanat fassi se limite aux articles indigènes destinés aux indigènes marocains eux-mêmes.

Il alimente ainsi une partie des innombrables boutiquiers, au chiffre d'affaires parfois très réduit, détaillant pour les fassis ou pour les marocains du « bled », les denrées alimentaires stockées à Fès, les produits importés ou fabriqués sur place. Des demi-grossistes, placés généralement dans la dépendance des grossistes par la pratique des achats à crédit, se chargent d'une répartition entre les revendeurs du bled ou les détaillants de la médina.

Telles sont, vues du dehors, les tâches assumées par le commerce fassi. La situation actuelle de ce commerce ne peut être comprise que si l'on entre davantage dans le détail de son fonctionnement.

II. — LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME COMMERCIAL.

Le cadre. — Le commerce fassi demeure, au moins théoriquement, régi par une organisation corporative. Que l'on ait pu rendre compte de l'essentiel de son activité sans évoquer ce cadre sociologique prouve, qu'en bonne logique, ce dernier n'est pas indispensable. Mais nous parvenons ici à un point où la description rationnelle se révèle incapable d'atteindre seule la réalité sociale. Dans le régime corporatif survit un ordre traditionnel accepté, jusqu'à l'époque actuelle, sans référence expresse aux nécessités purement économiques.

La corporation marocaine groupe l'ensemble des maîtres, ouvriers et apprentis exerçants dans la ville un même métier, industriel ou commercial. Née, comme toutes les corporations du monde arabe, des efforts qui, du IX^m au XII^m siècle, tendirent à la transformation égalitaire de la société musulmane, elle n'a pu échapper au contrôle du pouvoir politique, ni conquérir les libertés municipales durables des corporations de l'Europe occidentale. Ce n'est donc pas à Fès la force de l'organisation corporative qui explique l'activité et la relative indépendance de la ville. L'inverse serait plus vrai. Mais si le régime corporatif fut de tout temps fort libéral, si le Makhzen respecta le principe de la liberté du commerce bien avant sa consécration par le dahir de 1917 sur l'organisation municipale, le maintien d'une discipline utile à tous reste l'objectif des corporations. Les corporations consacrent la diversité des influences coalisées pour l'extension de la prospérité fassie. Les influences berbères apparaissent dans certains métiers réservés en fait aux gens du Souss, du Draa ou du Tafilalet. Parallèlement d'ailleurs, dans la plupart des villes marocaines le commerce des étoffes est un fief des fassis. Les apports juifs, moins faciles à discerner, sont

cependant à l'origine de plusieurs corporations qui ont vu leurs membres israélites se convertir au moment du regroupement des juifs dans le mellah. Les confréries font sentir leur influence en dominant, chacune, certaines corporations.

Quant au droit canonique, il a contribué aussi bien à la naissance de coutumes corporatives qu'à la formation d'un embryon de législation commerciale, centrée sur les attributions du Mohtasseb, fonctionnaire chérifien, représentant le Sultan.

Ainsi une discipline collective se superpose aux disciplines particulières des corporations. Le mohtasseb, dans la pureté du système, contrôle la qualité des marchandises, se charge de la police des marchés, de la taxation des prix de vente au détail, de la répression des fraudes, de la vérification des poids et mesures. Il unifie et il juge. Mais le système représente aussi une discipline dans la mesure où il a contribué à la fixité d'une organisation économique encore valable de nos jours. Ainsi Fès a vu se spécialiser, sous son égide, un certain nombre de centres d'activité autour desquels s'ordonne la vie de la cité : les différents souks, l'emplacement des marchés aux enchères, les places de louage des portefaix, la kissaria, grande halle aux portes solides, et même l'université qui jouxte la kissaria et où l'on commerce de la science comme ailleurs l'on commerce des autres denrées.

Les méthodes commerciales. — C'est dans les limites de ce cadre corporatif que la personnalité des marchands fassis nous apparaîtra le mieux. Revenons à l'importateur de tissus ou au demi-grossiste. Il porte en lui l'hérédité des andalous qui, par vagues successives, sont venus s'établir à Fès, et celle des juifs, convertis par nécessité, oublieux d'ailleurs de leur ancienne confession, mais marquée encore par un type et un nom sémites et surtout fidèles aux vertus commerciales de leur race. Voyons-le dans le fondouk insoupçonné où se cache sa fortune. Assis sur un mauvais coussin de cuir, presque au ras du sol, devant un pupitre bas constitué par quelques planches mal rabotées, il a autour de lui les ballots de tissus ou les caisses de thé qui constituent l'essentiel de son stock. Un vieux coffre-fort contenant une grosse liasse de traites, un livre de comptes d'apparence modeste complètent le tableau. Le décor est traditionnel, et les détails modernes surajoutés ne changent pas grand chose à sa signification : le téléphone, les codes télégraphiques, les livres comptables, les employés plus nombreux, les vêtements parfois européanisés du négociant, l'automobile qui l'attend à l'une des portes de la médina, n'affectent pas sensiblement ses méthodes. Pour lui, il s'agit toujours au fond d'acheter aux meilleures conditions et de revendre le même produit, non transformé, le plus cher possible. L'aspect essentiel du commerce fassi, c'est la spéculation sur marchandises. Toute la subtilité, toute la finesse, toute l'intelligence du marchand vont

être consacrées à cette forme d'activité limitée et qui n'a rien de spécifiquement moderne. Le marchand fassi met tout en œuvre pour bénéficier des moindres variations de prix.

Ainsi s'explique d'abord la présence de fassis dans tout le Maroc. A Casablanca, dès 1925, les deux tiers des commerçants en tissus étaient originaires de Fès. Mais on les trouvait déjà auparavant à Meknès, à Tanger, au Maroc espagnol dans les villes de la côte, à Taza, à Khemisset, à Khenifra, au Tafilalet. Dans les grandes villes, les présidents des chambres de commerce marocaines sont presque tous d'origine fassie. Tous ces émigrés restent en relations étroites avec Fès, où ils conservent des parents, des biens, et où, généralement, ils s'approvisionnent. De même qu'à Fès, ils sont parvenus à écarter complètement les israélites de l'activité commerciale en médina et se bornent à les utiliser comme courtiers, ils restent ailleurs solidaires contre les concurrents. Ils sont ainsi parfaitement informés des possibilités commerciales et de l'évolution probable des prix, évolution que le centre de Fès détermine d'ailleurs dans une large mesure. Ils sont à même de réaliser des arbitrages fructueux, en dirigeant leurs marchandises vers celui de leurs correspondants qui leur signale les prix les plus avantageux. Ce fut la méthode employée avec profit par la famille Sebti entre 1942 et 1945 : répartis dans les principaux centres du Maroc, ses membres « orientaient », selon les prix, les marchandises arrivant à Casablanca.

Mais l'emprise sur le Maroc n'ouvre que des possibilités d'action limitées. Aussi les fassis vont-ils beaucoup plus loin et entrent-ils en relations étroites avec l'étranger qui les approvisionne. Dans les années qui précèdent immédiatement la guerre, ces relations concernent principalement quatre centres.

Manchester était sans doute le plus important. Des comptoirs marocains, dont certains dataient du XIX^{me} siècle, s'y étaient établis auprès de maisons britanniques. La « Bank of British West Africa » apportait son concours à ces fassis dont certains avaient d'ailleurs acquis la nationalité britannique. D'autres comptoirs effectuaient à Lyon de gros achats de soie naturelle et de rayonne, très appréciées des citadins marocains, tandis que quelques maisons fassies commençaient, depuis 1930, à envoyer des représentants au Japon. Enfin le Sénégal avait vu s'établir des fassis en nombre assez élevé dont la réussite ne semble pas avoir été exceptionnelle. La guerre a fait disparaître tous ces comptoirs. Des contacts furent repris avec les pays anglo-saxons après 1942, avec la France en 1944. A l'heure actuelle, les fassis ont des agents d'achats et de renseignements commerciaux en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis ; le négoce avec ce dernier pays devenant désormais plus important ils renouent leurs relations avec le Japon.

Ainsi, pour faciliter leur négoce traditionnel, les fassis savent s'adapter aux méthodes les plus modernes du commerce international. Ils ont mis au point une technique de règlement assez perfectionnée, utilisant soit la remise de documents contre paiement — procédé encore rudimentaire — soit la remise de documents contre acceptation — ce qui implique une confiance beaucoup plus forte du vendeur en son acheteur — soit même les accreditifs documentaires confirmés, c'est-à-dire le crédit à l'importation, où la signature du banquier, accepteur des traites, se substitue à celle de l'importateur. Tous ces procédés supposent l'intervention plus ou moins profonde des banques, l'apparition et le développement des banques étrangères à Fès sont liés d'abord au perfectionnement de la technique du change, ensuite aux opérations de règlements extérieurs.

Mais il ne faudrait pas en conclure à l'importance du rôle joué par les institutions du capitalisme moderne dans la vie commerciale à Fès. Si le fassi utilise les banques pour ses règlements extérieurs, il le fait, semble-t-il, sans grande conviction souvent avec méfiance, et renonce presque entièrement au crédit bancaire pour ses règlements intérieurs. Ses méthodes spéculatives sont essentiellement à base familiale : l'association de fait entre les membres d'une famille reste le procédé d'action collective le plus employé. Et c'est dans ces associations que le fassi va chercher des garanties contre les risques éventuels des spéculations entreprises. Aussi les fortunes s'enchevêtrent-elles sans que l'on puisse facilement distinguer les prête-noms des véritables possesseurs, les façades des réalités. Quant à la ressource suprême, elle est constituée par le trésor de bijoux et de pièces d'or que le riche fassi destine aux périodes troublées. La force d'un tel système, c'est d'abord le secret, exigé par les opérations commerciales de grande envergure ; c'est aussi la solvabilité : rares sont les cas de faillites parmi les musulmans de Fès. La solidarité familiale joue en faveur du débiteur momentanément défaillant.

Ainsi le goût de la spéculation ne semble nullement exclusif d'une certaine prudence qui pousse le fassi à rechercher les situations bien assises, à l'abri des risques trop élevés. C'est ce qui explique son goût pour les valeurs réelles, pour les stocks détenus en magasin. Stocks de marchandises variées, car la technique du négoce pratiqué favorise la non spécialisation : les sucres, les huiles, les céréales voisinent souvent avec les thés et les tissus. Le marchand fassi donne, suivant les périodes, le pas à celle de ses activités dont l'exercice lui paraît le plus profitable.

Les tendances spéculatives et la recherche de garanties s'associent dans la politique d'acquisitions immobilières des fassis. La maison achetée en médina apparaît un peu comme le bien suprême qui récompense le labeur obstiné.

Mais cette valeur traditionnelle donnée aux biens immobiliers se double de considérations pratiques : le rapport des placements immobiliers a toujours été important dans une ville qui réunit depuis longtemps plus de cent mille habitants. Aussi les immeubles tiennent-ils une grande place dans l'actif des commerçants et en représentent-ils parfois plus du tiers. Les acquisitions immobilières en parts de maisons, boutiques, écuries, jardins constituent au fond le seul moyen qui soit à notre disposition pour suivre à Fès l'accroissement de la fortune d'un individu. La « maladie de la pierre » fait d'ailleurs des ravages parmi les fassis qui tiennent à prouver, par les constructions entreprises, leur richesse et leur rang élevé dans la société. Actuellement, la spéculation immobilière est plus fructueuse que jamais dans une ville surpeuplée, aux loyers très chers. Mais les terrains à lotir sont peu nombreux en médina, les immeubles bâtis changent rarement de mains. Aussi les fassis se sont-ils tournés vers la ville nouvelle : le mouvement d'acquisition d'immeubles européens se précipite en 1940 et au début de 1941, et reprend à la fin des hostilités. Au 1^{er} octobre 1947, la propriété marocaine — musulmane et israélite — en ville nouvelle représente au moins 30 % de la valeur globale des immeubles bâtis. Et les quelques fassis, qui se sont spécialisés dans ces acquisitions, prétendent être à même d'acheter toute la ville nouvelle.

Les placements immobiliers effectués dans la région de Fès — parfois fort loin — font apparaître la participation des marchands fassis à des activités agricoles. Le mouvement régulier et ancien, qui fait passer progressivement les terres des tribus dans les patrimoines fassis, se poursuit aujourd'hui (4). Le mécanisme d'acqui-

sition est désormais traditionnel : prêts aux ruraux dans les périodes où ceux-ci parviennent difficilement à payer les frais de leur exploitation ou leurs achats à Fès, associations agricoles auxquelles conduit le non-remboursement de ces prêts, le tout menant lentement à la dépossession du propriétaire. Mais les commerçants enrichis préfèrent encore à l'acquisition de terres de culture, indigènes, au rendement généralement médiocre, les associations portant sur l'élevage ; le fassi finance ainsi l'activité du rural, le partage des bénéfices s'effectuant selon des principes contractuels très variés qui laissent évidemment la meilleure part au citadin.

Mais cette définition des méthodes commerciales resterait incomplète si l'on n'évoquait le rôle de l'action politique à Fès. Commerce et politique sont au Maroc, comme dans tout le monde musulman, intimement liés. Le commerce apparaît comme le moyen de faire fructifier les gains réalisés pendant l'exercice d'une fonction publique. Quant aux influences politiques, elles contribuent efficacement au succès des opérations commerciales. Les vertus de cette association sont appréciées depuis longtemps par les fassis qui fournissent au Sultan la majorité de ses ministres et de ses hauts fonctionnaires.

(A suivre)

Paris, février 1948

G. PALLEZ,
Inspecteur des finances.

(4) Importance de la propriété fassie dans la circonscription de Fès-banlieue :

TRIBUS	Territoire des tribus	Propriété fassie
Lenita	90 km ²	90 %
Ouled Jamaa	330 »	70 %
Ouled el Haj de l'oued	250 »	65 %
Homyaa	200 »	40 %
Cherarda	90 »	40 %
Sejaa-Ait Ayach	200 »	2 %
Beni Sadden	260 »	20 %
Sais-Oudaya	90 »	1 %